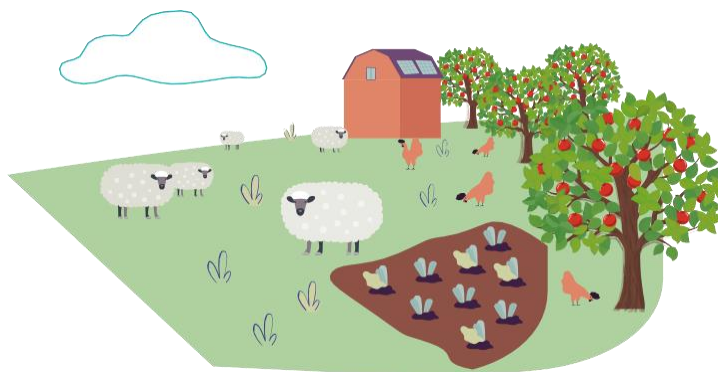




Domaine Roquenegade

- 2 associés et 2 salariés
- Val-de-Dagne, Aude (11)
- 12 ha de vignes; 3 ha oliviers; 3 ha pistachiers; 2 ha orge brassicole;
- 18 ha prairies; 30 ha parcours (garrigue et bois)
- 70 brebis + 20 chèvres
- Agriculture biologique



© GeoNames, Microsoft, TomTom

« Le pâturage de
mes vignes permet
de réguler
l'enherbement et
de limiter le stress
hydrique »



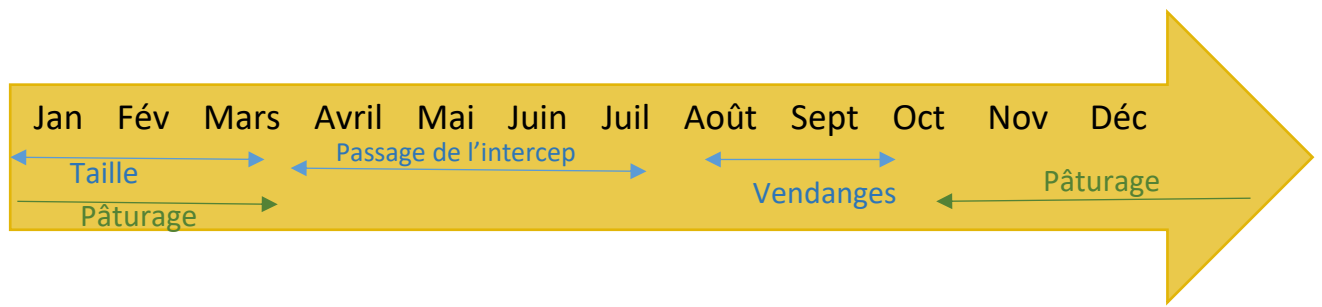
Des motivations personnelles et techniques

Motivation personnelle

- « Etant fils de paysan breton, j'ai toujours eu cette vision de la polyculture-élevage ». Dès l'installation, suite à une reconversion professionnelle, l'atelier d'élevage a été réfléchi.

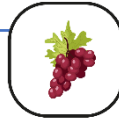
Motivation technique

- L'autre objectif majeur était de trouver une valorisation de l'inter-rang permettant de limiter l'enherbement

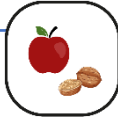


Atelier végétal

- 12 ha de vignes
- 3 ha oliviers
- 3 ha pistachiers
- 2 ha orge brassicole
- 18 ha prairies
- 30 ha parcours (garrigue et bois)
- Conduite en AB



vigne



arboriculture

Atelier d'élevage

- 70 brebis + 20 chèvres
- Brebis Race Rouge du Roussillon
- Conduite plein air intégral
- Un agnelage par an



élevage
ovin



élevage
chèvre

Le troupeau pâture les vignes en hiver et valorise les surfaces de garrigues et prairies en été

Comment pilotez-vous cette pratique ?



Un troupeau conduit en plein air intégral

- Les animaux sont conduits en plein air intégral. Le troupeau a été constitué avec l'achat d'animaux provenant d'un troupeau voisin qui venait déjà pâturer sur le domaine avant son rachat.
- A partir de novembre, les brebis pâturent les vignes et les cultures pérennes du domaine (sauf les plantiers). Cela permet de gérer l'enherbement et de faire un pré-taillage.
- Au printemps, le troupeau pâture les prairies et à partir de juillet (jusqu'à novembre), les garrigues du domaine sont valorisées. Des travaux de réouverture ont été réalisés ces dernières années sur le domaine via notamment le programme LifeBiodiv Paysanne en partenariat avec le CEN Occitanie (environ une dizaine d'hectares).

Une conduite du troupeau dans le respect des vignes

- Le changement de parc est piloté « au visu ». De manière générale, les parcs sont dimensionnés sur 1 ha avec une « population herbacée homogène »
- Les couverts herbacés sont pour la plupart spontanés mais quelques parcelles sont semées avec de la féverole (pas de phénomène de météorisation observé).
- De l'affouragement est prévu, à raison de 2TMS/ha. Il est concentré sur les zones types « pauvres » pour apporter davantage de MO.

Quels sont les intérêts et les avantages de la pratique ?



Technique

- L'atelier d'élevage permet d'apporter de la fumure et de l'entretien.

Economique

- A ce jour, l'atelier est rentable grâce notamment à la commercialisation en direct des agneaux (caissettes et circuit de commercialisation identique au vin).

Social

- L'attachement pour un travail au contact de l'animal est fort
- « C'est agréable de travailler avec l'animal »

Environnemental

- La maîtrise de l'enherbement est la principale motivation
-

Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des attentes ?



Technique

- Les retours sont très positifs sur la gestion de l'enherbement, avec l'arrêt de certaines opérations mécaniques et satisfaction du travail du troupeau.

Economique

- Le domaine est jeune, en pleine construction mais la diversification des revenus est perçue comme un levier de durabilité économique. De plus l'élevage permet d'optimiser les aides PAC.

Social

- Le contact avec l'animal représente une satisfaction personnelle pour l'exploitant.
- L'image marketing positive de la pratique participe aux retombées commerciales du domaine
- Développement de nouvelles compétences

Environnemental

- « Tout fait sens, chaque atelier complète l'autre. L'enherbement est maîtrisé par le troupeau, les garrigues sont valorisées, les clôtures du troupeau permettent de protéger les vignes et l'orge de la faune sauvage, et les drèches de brasserie sont données au troupeau. »

Quelques points de vigilance



Ne pas sous-estimer le temps de travail

- La gestion du temps de travail (avec pose et dépose des clôtures mobiles) reste la contrainte principale de la mise en place de l'atelier d'élevage

Des conseils pour réussir



Ne pas hésiter à bien s'entourer

- Dès le début de la réflexion, le domaine a fait appel à une alternante ingénieur agronome qui avait pour mission de s'occuper pleinement du dimensionnement et de la conduite de l'activité d'élevage. Les exploitants sont aussi régulièrement en contact avec des professionnels pour se faire conseiller.

La clé : un parcellaire maîtrisé

- L'exploitant affirme que son parcellaire est un réel atout pour mettre en place un atelier d'élevage : parcellaire d'un seul tenant ce qui facilite l'organisation du travail concernant les déplacements du troupeau.
- « Il faut avoir suffisamment de parcellaire pour séparer les différentes zones à pâturer »



Rédaction : Claire LESGOURGUES – Chambre d'Agriculture de l'Aude – claire.lesgourgues@aude.chambagri.fr

Contact : Mélanie GOUJON – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire – melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Soutien méthodologique : Paola SALAZAR – INRAE, UMR Agronomie – paola.salazar@inrae.fr

Retrouvez tous les résultats du projet sur : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...

ESPERE est un projet lauréat REFLEX 2023.

La responsabilité du Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.

